

évolution des milieux entre 2020 et 2021 :

les fortes précipitations constatées en 2021 ont permis à la mare sud de rester partiellement en eau une bonne partie de l'été, sans toutefois endiguer la forte dynamique de végétation (saules et Balsamine de l'Himalaya) qui envahit la majeure partie de sa surface, peu ou jamais en eau. Le talus enherbé de la mare nord ne subsiste plus que sur une étroite bande de la berge sud, où il subit toujours l'avancée des rejets de Renouée du Japon ; ailleurs les saules au stade arbustif ont pris le dessus sur la strate herbacée.



3ème année de suivi, 26/08/2021

inventaires faunistiques (avril à septembre 2021 – suivi à n+3)
indicateur effectifs d'Amphibiens adultes 2021 :

- apparition d'une première espèce de triton ;
- toujours aucun signe de reproduction du Crapaud commun ;
- aucune ponte de Grenouille rousse n'a été dénombrée cette année.

Amphibiens	2016	n+1	n+2	n+3	n+6	n+10
Triton palmé	0	0	0	1		
Crapaud commun	0	0	2	2		
Grenouille rousse	10	51	6	0		
Grenouille rieuse	5	10	10	10		
Tendance indicateur	-	↗	↘	↘		



le Triton palmé est apparu avec un seul individu dans la mare sud, où la mise en eau a été plus favorable que les années précédentes. Le Crapaud commun ne s'est toujours pas reproduit dans le site, bien que deux mâles chanteurs aient été retrouvés dans la mare nord. La baisse de l'indicateur est principalement due à l'absence de la Grenouille rousse, confirmant sa régression drastique entamée en 2020. On notera la découverte dans la mare nord d'au moins deux brochets de grande taille qui semblent s'y être reproduits : la présence de ce poisson carnassier a pu influencer sur la colonisation du plan d'eau par les amphibiens.

Si la richesse spécifique à n+3 reste plus importante qu'avant les travaux de renaturation, les espèces d'amphibiens en présence peinent à s'approprier le site. Le prochain suivi écologique (2024) permettra d'évaluer si davantage d'entre elles auront ou non adopté les deux mares comme habitats de reproduction.

indicateur nombre d'espèces d'Odonates 2021 :

- 6 espèces non revues : Aesche affine, Agrion mignon, Agrion nain, Crocothémis écarlate, Orthétrum réticulé, Sympétrum méridional.

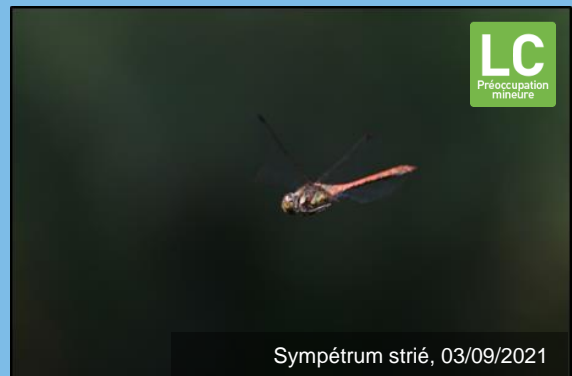
Odonates	2016	n+1	n+2	n+3	n+6	n+10
Nouvelles espèces	-	4	6	0		
Espèces non retrouvées	-	2	1	6		
Nombre total d'espèces	7	11	16	16		
Tendance indicateur		↗	↗	↘		



extrémité en eau de la mare sud, 11/08/2021



mare sud en grande partie atterrie, 11/08/2021


 LC
Préoccupation mineure

Sympétrum strié, 03/09/2021


 LC
Préoccupation mineure

Agrion jouvencelle, 02/06/2021

la fermeture progressive de la mare sud et le déficit marqué en ensoleillement durant l'été 2021 n'a pas profité aux Odonates, puisque des 14 espèces observées en 2020, seules 8 ont été retrouvées en 2021. La mare nord reste la plus prisée grâce à sa meilleure exposition et sa mise en eau permanente.

La diversité spécifique à n+3 reste toutefois bien supérieure à celle observée avant les travaux de renaturation, ce qui reste positif.

niveau fonctionnalité de la mare :

le niveau de fonctionnalité du réseau de mares est toujours jugé moyen en raison d'une mise en eau encore trop temporaire de la mare sud et d'une trop maigre apparition de végétation héliophyte dans la mare nord. La présence d'hydrophytes dans la mare nord favorise en théorie la reproduction des Odonates et des Amphibiens, mais l'apport de poissons carnassiers freine sans doute la pleine réalisation du cycle biologique de ces espèces.



entretien actuel :

même configuration qu'en 2020 (fauche mécanique de la Renouée, opérée par la commune au niveau des digues de la Fecht et de celle ceinturant la mare nord, mais pas en pied de talus).

problèmes rencontrés :

la Renouée a percé les bâches censées protéger les plantations autour de la mare sud, preuve de l'inefficacité de ce type de mesure.

espèces exotiques envahissantes :

présence toujours active de Balsamine, de Renouée et de quelques rejets de Robiniers faux-acacias dans les talus. Ces essences seront à surveiller en permanence au niveau des aménagements. Un test d'éco-pâturage par des moutons sera peut-être mis en place par RHA à proximité immédiate du site, côté Fecht de la digue, afin de limiter le développement de la Renouée. Si cette méthode produit des résultats satisfaisants, elle pourra être étendue aux berges et talus de la mare nord.

mesures de gestion préconisées pour les années suivantes :

- au niveau des berges de la mare nord et de l'intérieur de la mare sud, surveillance et arrachages manuels et répétés de la Balsamine de l'Himalaya et de la Renouée du Japon avant floraison estivale, mise en tas des plants sur la digue déjà envahie côté Fecht ;
- conservation des ligneux en bordure de la mare nord, car ils semblent à l'heure actuelle être la seule concurrence viable contre l'avancée de la Renouée du Japon ;
- au regard du manque de fonctionnalité de la mare sud (mise en eau trop irrégulière et temporaire), des opérations de surcreusement, avec nouveaux dessouchages de saules, pourrait être envisagées en lien avec RHA.